

JE RÉINVENTE MON MÉTIER GRÂCE À LA FORMATION

TROUVER LES CLÉS POUR
S'ADAPTER AUX **CHANGEMENTS**
ENTRE **TRADITION** ET **INNOVATION**

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



JANVIER À JUIN 2025



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

L'innovation est dans notre ADN !





OUTIL DE PILOTAGE DE L'EXPLOITATION

Caroline VILA ☎ 03 86 94 22 27 - formation@yonne.chambagri.fr		Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
1	MesParcelles : prendre en main l'outil pour piloter mes cultures	2 j	●						Selon inscriptions
2	Être serein avec MesParcelles pour être conforme avec la réglementation (plan de fumure et registre phytosanitaire)	1j	●						28 janvier 2025
3	N Être un éleveur serein avec MesParcelles pour être conforme avec la réglementation (plan de fumure et registre phytosanitaire)	0,5 j		●					6 février 2025



AGRO-ÉQUIPEMENT - MÉCANISATION

Richard WYLLEMAN ☎ 03 86 94 22 24 - formation@yonne.chambagri.fr		Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
4	Optimiser les réglages de ma moissonneuse batteuse	1j						●	5 juin 2025
5	Vérification de mes engins de levage	1j	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions



BÂTIMENT

Isabelle DEGROOTE ☎ 03 86 94 22 12 - formation@yonne.chambagri.fr		Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
6	Adapter mon bâtiment face aux chaleurs (aménagement des bâtiments VL)	1j	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions
7	Bâtiment en petits ruminants : réfléchir sa conception pour une utilisation gagnant-gagnant homme-animal	2j	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES - CERTIFICATION CERTICRÉA

Cyrille FOURNIER ☎ 03 86 94 22 10 - formation@yonne.chambagri.fr		Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
8	Bureautique, base informatique Excel...	1j	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions
9	CERTICRÉA : maîtriser les chiffres clés de mon étude économique	3j		●	●			●	3, 6 et 13 fév. 2025 28 mars, 1 ^{er} et 3 avril 2025 6, 12 et 16 juin 2025
10	CERTICRÉA : réussir mon installation en société	2j		●			●		14 et 19 février 2025 15 et 19 mai 2025
11	CERTICRÉA : commercialiser mes produits en circuits courts	1j+	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions



STRATÉGIE D'ENTREPRISE / JURIDIQUE

Cyrille FOURNIER ☎ 03 86 94 22 10 - formation@yonne.chambagri.fr		Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
12	Anticiper la transmission de mon exploitation	2 j	●						24 et 30 janvier 2025
13	Repères pour gérer mon exploitation et ma trésorerie	1j+	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions
14	Mon installation : faire le bilan et garder le cap	1j	●	●					28 janvier 2025 7 février 2025
15	N Fiscalité : maîtriser ma déclaration d'impôts et faire des choix éclairés	1j+	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions
16	N Mon exploitation dans 10 ans	2 j	●	●					30 janv. et 10 fév. 2025
17	N Construire un projet collectif d'agriculteurs	14 h		●	→	→	●		28 fév. (3h30), 3 mars (7h) et 5 mai 2025 (3h30)
18	N Cultiver mon efficacité au travail	1j	●	→	→	→	→	→	Selon inscriptions



DIVERSIFICATION ET CIRCUITS COURTS / AGRITOURISME

Déborah COLARD ☎ 03 86 94 22 19 - formation@yonne.chambagri.fr

	Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
19	Guide des bonnes pratiques d'hygiène en fromagerie fermière [initiation]	1,5 j	●					6 février 2025 (71)
20	Journée sanitaire : me préparer à la gestion d'une éventuelle crise sanitaire sur mes produits laitiers	1 j	●					30 janvier 2025 (71)
21	Hygiène et réglementation en transformation des végétaux	1 j		●				10 mars 2025 (39)
22	Semaine de la technologie Fromagère	5 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
23	Fabrication des glaces à la ferme	2 j	●	→	→	→		Selon inscriptions (71)
11	Commercialiser mes produits en circuits courts	1j+	●	→	→	→		Selon inscriptions
24	Quels outils pour vendre en GMS et Restauration Collective ?	1 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
25	Je crée mon élevage de volailles	2 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
26	Hygiène sanitaire pour mes produits carnés et mes œufs	2 j					●	6 juin 2025 (71)
27	Biosécurité en élevage avicole en circuits courts	1 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
28	Biosécurité en élevage de porcs fermiers	1 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
29	Mieux vendre mes produits avec les réseaux sociaux	2 j	●	→	→	→		Selon inscriptions



AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Christine LIGERON ☎ 03 86 94 22 22 - formation@yonne.chambagri.fr

	Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
30	Formation initiale Certiphyto DENSA - GRANDES CULTURES	2 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
31	Formation initiale Certiphyto DENSA - VITICULTURE	2 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
32	Renouvellement Certiphyto DENSA - GRANDES CULTURES	1 j	●	→	→	→		Selon inscriptions
33	Renouvellement Certiphyto DENSA - VITICULTURE	1 j	●	→	→	→		Selon inscriptions



Comment renouveler son Certiphyto ?

Le Certiphyto **doit être renouvelé entre 3 et 6 mois avant la fin de validité** de celui-ci (date figurant sur votre carte ou attestation). Pour assurer ce renouvellement, **4 voies** se présentent :

1



En suivant une **formation** «renouvellement Certiphyto» de 7h

2



Module de 2 heures à distance si j'ai fait 14 heures de formation labellisée Ecophyto. Participation à une ou plusieurs formations labellisées Ecophyto pour une durée d'au moins **14h dans les 3 années précédant le renouvellement.** Ces formations labellisées Ecophyto sont identifiées dans nos documents formation (bulletin d'inscription, attestation de fin de formation, contrat...) grâce au logo ci-dessus.

3



En réussissant un **test de connaissances** (score de 15/30)

4



Sur diplôme obtenu dans les 5 ans précédant la demande

Inscription : Christine LIGERON ☎ 03 86 94 22 22 - certiphyto@yonne.chambagri.fr - du lundi au jeudi



AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT (SUITE)

Valérie ROUSSEAU ☎ 03 86 94 28 48 - formation@yonne.chambagri.fr

Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes	
34	●—————→						●	Selon inscriptions
35	●—————→						●	Selon inscriptions
36		●	●				18 fév. après-midi et 11 mars 2025 (apm)	
37		●	●				18 fév. après-midi et 4 mars 2025 (apm)	
38			●				5 mars 2025	



AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Marianne ROISIN ☎ 06 80 93 95 00 - formation@yonne.chambagri.fr

Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes	
39	●—————→						●	Selon inscriptions
40	●—————→						●	Selon inscriptions



AGRONOMIE ET PRODUCTIONS VÉGÉTALES ANNUELLES

Marie-Agnès LOISEAU ☎ 03 86 94 22 26 - formation@yonne.chambagri.fr

Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes	
41		●					13 février 2025	
42	●—————→						●	Selon inscriptions



PRODUCTIONS ANIMALES



Marianne RANQUE ☎ 03 86 51 74 08 - formation@yonne.chambagri.fr

Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes
43			●				5 mars et 14 mai 2025
44			●	●	●		Selon inscriptions
45			●				Fin mars 2025
46			●				Selon inscriptions
47	●						Avril 2025
48				●			Selon inscriptions
6	●						Selon inscriptions
7	●						Selon inscriptions
37	●						18 fév. après-midi et 4 mars 2025 (apm)
49	●						Selon inscriptions



VITICULTURE

Marie-Sophie PETIT ☎ 06 32 00 57 91 - formation@yonne.chambagri.fr

Durée	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Dates ou périodes	
50	Régler mon matériel de travail du sol						1j	Selon inscriptions
51	Pratiquer la vitiforesterie						1j	Mars-avril 2025
52	Améliorer mes sols grâce à la Lifofer						1j	Selon inscriptions

Formation régionale (lieu à définir en Bourgogne)

Module à distance

Plan de Professionnalisation Personnalisé

Nouvelle formation

Changement climatique

Éligible au Compte Personnel de Formation

Ecophyto

Bien-être animal

L'ÉQUIPE FORMATION, à vos côtés !



PHILIPPINE SEPTIER

Conseillère animatrice du Centre de Formation et Conseillère en développement de projets collectifs agricoles

Tél : 03 86 94 82 94
Port : 06 79 80 91 81
p.septier@



MARIE-ESTRELLA MAZUÉ

Conseillère formation Montage de formation, ingénierie pédagogique, conseil compétences installation référente handicap, RGPD

Tél : 03 86 94 82 93
me.mazue@



VALÉRIE ROUSSEAU

Assistante Centre de formation

Tél : 03 86 94 28 48
v.rousseau@

... et nos 30 conseillers formateurs spécialistes dans leurs domaines d'expertise et à votre service pour créer la formation qui vous correspond.

Vous êtes en situation de handicap ? On s'adapte !



Prenez contact avec notre référente : Marie-Estrella MAZUÉ au 03 86 94 82 93, afin d'envisager les aménagements possibles, d'adapter nos formations et personnaliser votre accueil.



PAROLES D'EXPERTS



«Le changement climatique nécessite anticipation et adaptation. La formation est un levier incoutournable pour relever ce défi».



AGATHE PRIN

Conseillère en viticulture
Animation Eau et Viticulture
(animation groupe 30 000, aides AESN, diagnostic effluents, animation BAC de Chichée), aire de lavage/remplissage, changement climatique (entretien du sol) et érosion

Tél : 03 86 94 22 09
Port : 06 76 19 47 10
a.prin@



«Le bien-être de l'éleveur ainsi que celui de l'animal est un axe fort que nous développons à travers des formations nouvelles».

Conseillère en productions animales
Innovation, développement, animation, formations, dossier loup, MAEC Élevage

Tél : 03 86 51 74 08
Port : 06 30 62 99 58
m.ranque@



MARIANNE RANQUE



«La déclaration PAC est toujours un moment stressant pour les agriculteurs. Aussi, afin de répondre aux besoins de chacun, nous proposons un service individuel en rendez-vous et des formations en collectif».



CATHERINE BONIN

Conseillère spécialisée
Référente PAC,
déclaration PAC,
PPF, MesParcelles...

Tél : 03 86 94 20 30
Port : 06 88 63 22 18
c.bonin@



CERTICRÉA

Une certification pour sécuriser votre installation

CERTICRÉA est un parcours de formation «à la carte» qui comporte plusieurs modules indépendants selon l'expérience et le positionnement en amont du candidat.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne est habilitée pour délivrer la certification.

Le Certicréa c'est :

- un bilan de positionnement pour établir votre profil sur vos connaissances et compétences,
- un parcours de formation individualisé,
- des formateurs à votre disposition pour répondre aux questions sur votre projet et vous aider dans vos choix,
- un réseau d'autres porteurs de projet,
- une offre de formation planifiée annuellement.

Les formations Certicréa sont finançables par mon Compte Personnel Formation. Si le CPF est égal à zéro, VIVEA finance les formations à l'installation des futurs agriculteurs.

Vos FORMATIONS sont FINANCÉES : préparez votre rentrée !

1

Agricultrices – agriculteurs



Vous réglez chaque année, au travers de vos appels à cotisation de la MSA, une contribution à votre fonds de formation VIVEA. Cette dernière vous permet de bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale de vos frais de formation. **Chaque contributeur bénéficie d'un montant de prise en charge VIVEA plafonné à 3 000 €/an** (les permis de conduire sont financés à 100 % en complément des 3 000 €).

2

Porteurs de projets

VIVÉA finance les formations complémentaires prescrites dans le PPP et portées sur l'un des domaines de compétences suivant (formations techniques nécessaires à votre projet - formations de chef d'entreprise complémentaires aux formations certifiantes) :

- Commercialisation / Marketing
- Communication
- Gestion des Ressources Humaines
- Vente de produits non alimentaires
- Agriculture et territoire
- Santé-sécurité

3

Salarié(e)s agricoles



L'employeur cotise à un fonds de formation : OCAPIAT (pour les salarié(e)s agricoles), ou d'un autre OPCO (salarié(e)s d'autres secteurs d'activité). L'employeur règle les frais pédagogiques, selon les tarifs « Ayant droit OCAPIAT ou autres publics », à la Chambre d'agriculture, et effectue sa demande de remboursement auprès de son fonds de formation.

L'employeur doit inscrire son salarié sur le **dispositif Boost compétences** de la plateforme OCAPIAT www.ocapiat.fr au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

4

Autres publics



Si vous ne cotisez à aucun fonds de formation, le tarif « Autres publics » s'applique. Sur certaines formations, le Compte Personnel de Formation peut être mobilisé (créateur, repreneur d'entreprise, Certiphyto primo). - Si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec votre conseiller France Travail (Pôle Emploi).



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ANNÉE 2024

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ FORMATION

A-T-ON BESOIN D'EN DIRE PLUS POUR VOUS CONVAINCRE?



94%

de satisfaction des stagiaires

(note > ou = à 7/10)

99% sont satisfaits des interventions

et **99%** de l'organisation



560

stagiaires



98%

estiment pouvoir transférer les acquisitions

Certification CERTICRÉA

92% de réussite portée par le réseau Chambres d'agriculture

81 % des stagiaires finalisent leur installation dans l'année de leur certification (chiffres 2024)

CERTIPHYTO

244 personnes formées en certiphyto (Primo, renouvellement et tests) 99,3 % de réussite

133 personnes ont choisi le test



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Depuis le 26 mars 2021, le Centre de Formation de la Chambre d'agriculture de l'Yonne est certifié Qualiopi. Cette certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION CONTINUE

L'obtention de cette certification est obligatoire pour tous les organismes de formation depuis le 1^{er} janvier 2022, elle vous assure ainsi de notre engagement qualité concernant nos formations et l'accompagnement des stagiaires.

Cette certification Qualiopi est une véritable reconnaissance des processus de qualité mis en place par notre Centre de formation.



37B rue de la Maladière
89000 AUXERRE
Tél : 03 86 48 98 79

yonne@servicedereplacement.fr
www.servicedereplacement.fr

Bénéficiez d'un tarif préférentiel au remplacement dans les 3 mois suivant la formation : 14€/h.



Chambre d'agriculture de l'Yonne

14 bis rue Guynemer CS 50289
89005 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 94 22 22

Retrouvez le détail de ces formations sur www.yonne.chambagri.fr

